



01

**NOTE
D'INFORMATION**



L'AFRIQUE que nous voulons



Un cadre stratégique commun pour une croissance inclusive
et un développement durable et une stratégie globale pour
optimiser l'utilisation des ressources de l'Afrique pour le bénéfice
de tous les Africains

L'Africaine

Unissons-nous tous et célébrons ensemble,
Les victoires remportées pour notre libération.
Engageons-nous et levons-nous comme un seul Homme,
Pour défendre notre liberté et notre unité.

Ô Fils et Filles de l'Afrique,
Chair du Soleil et Chair du Ciel,
Faisons de l'Afrique l'Arbre de Vie.

Unissons-nous tous et chantons en cœur,
Pour maintenir les liens qui déterminent notre destin.
Consacrons-nous tous au combat,
Pour la paix durable et la justice sur terre.

Ô Fils et Filles de l'Afrique,
Chair du Soleil et Chair du ciel,
Faisons de l'Afrique l'Arbre de Vie.

Unissons-nous tous et travaillons dur,
Afin de donner le meilleur de nous à l'Afrique,
Berceau de l'humanité et source de la culture,
Notre fierté et notre espérance au point du jour.

Ô Fils et Filles de l'Afrique,
Chair du Soleil et Chair du ciel,
Faisons de l'Afrique l'Arbre de Vie.

1. INTRODUCTION

Suite à des consultations et une préparation intensives, les organes politiques de l'Union africaine (UA) ont finalement adopté le troisième document de l'Agenda 2063, le premier Plan de mise en œuvre décennal, en Juin 2015, en Afrique du Sud. Il vient après l'adoption antérieure des deux autres documents par le Sommet de l'UA en Janvier 2015, à Addis-Abeba, permettant, ainsi, à l'Agenda 2063 d'avoir trois documents fondamentaux. Ce sont le Document-cadre de l'Agenda 2063, sa version populaire, et le premier Plan de mise en œuvre décennal.

La tâche principale consiste, désormais, à assurer l'exécution du premier plan décennal qui intègre les objectifs, les domaines prioritaires, les cibles, les stratégies indicatives de mise en œuvre ainsi que les projets phares. Cela se fera en se lançant dans la domestication du Plan dans les États membres et la poursuite de la réalisation des projets phares dont le lancement a déjà commencé.

Objectifs de la Note d'information

Pour réussir la domestication, il est nécessaire de mobiliser toutes les parties prenantes à prendre part à l'exercice dont les principaux objectifs sont les suivants:

- donner un aperçu général sur l'Agenda 2063;
- sensibiliser et faciliter la domestication; et
- sensibiliser les parties prenantes telles que les gouvernements, leurs agences, les secteurs privés, les médias et les organisations de la société civile sur l'Agenda 2063.

Contenu de la Note d'information

Ce kit contient:

1. introduction,
2. contexte,
3. aperçu général sur l'Agenda 2063,
4. premier Plan décennal ;
5. liens ;
6. prochaines étapes

2. CONTEXTE, PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES ET PROCESSUS

Qu'est-ce-que l'Agenda 2063 et sa genèse ?

L'Agenda 2063 est un cadre commun pour une croissance inclusive et un développement durable pour l'Afrique à réaliser au cours des cinquante prochaines années. C'est la continuation du chemin panafricain suivi, au cours des siècles, vers l'unité, l'autodétermination, la liberté, le progrès et la prospérité collective en vertu du panafricanisme et de la renaissance africaine. Il se fonde sur et cherche à accélérer la mise en œuvre des initiatives continentales passées et existantes pour la croissance et le développement durable. Il a été convenu par les dirigeants africains, en 2013, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la Déclaration solennelle lors de la commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

A l'occasion du 50e anniversaire de la Déclaration solennelle, les chefs d'État et de gouvernement, tout en reconnaissant les succès et les défis passés, ont réaffirmé leur attachement au développement accéléré du continent et au progrès technologique. Ils ont insisté sur une vision directrice « *pour construire une Afrique intégrée, prospère et pacifique, animée et gérée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale* » et identifié huit idéaux pour servir de piliers pour le continent dans un avenir prévisible. L'Agenda 2063, comme initiative axée sur les personnes, devait traduire les idéaux en objectifs, jalons, résultats, cibles et actions / mesures concrètes.

Pourquoi l'Agenda 2063 et que cherche-t-il à réaliser ?

L'Agenda 2063 vise à :

- inciter et unir dans l'action tous les Africains et la diaspora autour de la vision commune d'une Afrique pacifique, intégrée et prospère ;
- exploiter les apports continentaux de ses peuples, l'histoire, les cultures et les ressources naturelles, la position géopolitique pour réaliser la croissance et le développement équitables axés sur les personnes ;
- construire sur et accélérer la mise en œuvre des cadres continentaux, et d'autres initiatives similaires ;
- assurer la cohérence et la coordination internes pour les cadres et les plans stratégiques continentaux, régionaux et nationaux adoptés par l'UA, les CER et les États membres ;
- offrir un espace politique pour les actions individuelles, sectorielles et collectives pour réaliser la vision continentale.

Pourquoi un Agenda de 50 ans?

Le choix de la durée de 50 ans doit être compris dans le contexte du 50^e anniversaire de la création de l'OUA et la nécessité pour le continent de faire le bilan de la performance passée, les réussites et les échecs, définir une stratégie à long terme et fixer des buts et des objectifs. D'ailleurs, cela a été pratiqué avec succès dans certains pays, comme la Chine.

En termes opérationnels, l'Agenda 2063 est un plan à long, moyen et court termes, c.-à-d. que sa durée globale est de cinquante ans avec des plans de cinq à dix ans, qui pourraient, également, être divisés en mandats plus courts de cinq ans à la discrétion de chaque Etat membre. Il sera fondamentalement exécuté à trois niveaux allant du national au continental. À cet égard:

- le niveau national sera responsable de la mise en œuvre des activités clés aux termes de l'Agenda 2063;
- le niveau régional - CER constituera le pivot pour la mise en œuvre au niveau des États membres. Ils adapteront le cadre des résultats de l'Agenda 2063 aux particularités régionales, faciliteront / coordonneront la mise en œuvre par les États membres et développeront / mettront en œuvre un cadre de suivi et d'évaluation au niveau régional.
- le niveau continental (organes de l'OUA, en particulier la CUA) sera chargé d'établir le cadre général des résultats et du suivi et l'évaluation sur la base des intrants des CER.

L'Agenda 2063 - Pourquoi maintenant?

Ce nouvel effort d'imaginer la trajectoire du développement à long terme de l'Afrique est opportun pour plusieurs raisons:

- 1. Evolution du contexte mondial:** la mondialisation et la révolution des technologies de l'information ont fourni des opportunités sans précédent pour les pays et régions d'avoir des politiques pertinentes pour réaliser des progrès significatifs et tirer de larges franges des populations de la pauvreté, améliorer les revenus et catalyser les transformations économiques et sociales. En outre, la plupart des économies africaines ont maintenant en place des économies macro-économiques axées sur le marché qui ont stimulé la croissance et développé le commerce et l'investissement.
- 2. Construire sur les expériences acquises:** Une bonne expérience a été acquise dans l'exécution des plans continentaux, tels que le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et le

Mécanisme d'évaluation par les pairs (MAEP) qui ont permis à l'UA de faire preuve d'un engagement sans précédent pour mettre en œuvre les agendas convenus et générer de précieuses leçons qui constituent des bases solides pour l'Agenda 2063.

3. Une Afrique forte et plus unie: l'Afrique est aujourd'hui plus unie, une puissance mondiale dont on tient compte, capable de rallier le soutien autour d'un programme commun et de parler d'une seule voix avec une forte capacité prouvée de négocier et de résister contre l'influence des forces qui voudraient la voir divisée.

4. Des institutions régionales fortes et qui fonctionnent bien: les institutions sous-régionales de l'Afrique ont été rationalisées et les huit Communautés économiques régionales de l'UA (CER) officiellement reconnues (CEN-SAD, COMESA, CAE, CEEAC, CEDEAO, IGAD, SADC et UMA) sont aujourd'hui des institutions politiques et de développement fortes sur lesquelles les citoyens peuvent compter et l'Agenda 2063 se baser.

5. De nouvelles opportunités d'investissement et de développement: l'Afrique est aujourd'hui confrontée à une confluence de facteurs qui offrent une grande opportunité pour la consolidation et le progrès rapide. Ceux-ci incluent:

- une trajectoire de croissance positive et durable sans précédent dans plusieurs pays africains résultant de politiques et de stratégies macroéconomiques saines renforcées par des prix élevés des produits de base ;
- une formidable réussite dans la lutte contre le colonialisme et l'apartheid, une réduction significative des conflits armés, l'amélioration de la paix et la stabilité conjuguée aux progrès en matière de gouvernance démocratique ;
- une évolution rapide de la classe moyenne entrepreneuriale africaine, couplée avec l'explosion démographique de la jeunesse, qui peut agir comme catalyseur pour la croissance et le progrès technologique ;
- des changements dans l'architecture de la finance internationale, la création de BRICS (composé du Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) et l'amélioration des flux des IDE vers l'Afrique au-delà des secteurs producteurs de matières premières.

Les facteurs susmentionnés constituent une occasion unique pour l'Afrique d'en tirer partie. L'Agenda 2063, tout en saisissant ces opportunités, souligne le fait que le succès dépend de l'unité de l'objectif, la transparence, le placement des citoyens au centre de tout, la bonne gouvernance, la volonté et la capacité d'évaluer les performances et corriger les erreurs en temps opportun.

Qu'est ce qui rend l'Agenda 2063 différent des initiatives continentales précédentes?

- **L'approche ascendante:** Il y a eu de vastes consultations des citoyens africains. Cela renforce l'appropriation des processus et des résultats de l'initiative pour avoir un agenda continental pour la transformation socio-économique. Ce n'est pas le travail des bureaucrates, mais plutôt un programme dicté par les voix des peuples africains indiquant l'Afrique qu'ils veulent.
- **L'orientation des résultats:** Les objectifs, cibles et stratégies ont été placés dans tous les domaines d'ambition pour les intervenants aux niveaux national, régional et continental. Les objectifs serviront de base pour la tenue des parties prenantes responsables de leur performance.
- **Suivi et évaluation / Responsabilité:** Il existe une composante de suivi et d'évaluation pour s'assurer que les activités prévues et les résultats escomptés soient sur la bonne voie pour la réalisation - les examens à mi-terme constituent la base pour la restructuration des programmes. Les rôles de responsabilité seront assignés et les résultats du processus de suivi et d'évaluation seront utilisés pour gérer la relation redditionnelle.
- **Cohérence des politiques / Espace:** Pour la première fois, toutes les initiatives continentales et régionales ont été mises sous un seul parapluie. L'intégration devrait permettre l'amélioration de la cohérence, l'élimination des chevauchements et des doubles emplois politiques et créer un espace pour la gestion de la diversité et l'unicité de l'UA.
- **Financement / Partenariat:** Une stratégie de mobilisation de ressources développée a identifié les principaux domaines d'intervention et les options de leur financement. Les prochaines mesures seront prises pour opérationnaliser les stratégies de financement / instruments identifiés. Les stratégies pour l'élargissement / optimisation des partenariats pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 ont été développées et seraient mises en œuvre.
- **Stratégie de communication:** Alors que seuls les bureaucrates connaissaient les cadres précédents, l'Agenda 2063 doit être dirigé / tenu par les peuples. Une stratégie de communication a été élaborée pour sa mise en œuvre.
- **Capacité:** Un facteur clé pour la mise en œuvre réussie de l'Agenda 2063 est la capacité des individus et des institutions de jouer leurs rôles - dans la domestication de l'Agenda. Une étude d'évaluation des capacités est en cours pour répondre aux besoins en capacités des institutions continentales et régionales et toucher, plus tard, les Etats membres.

Processus d'élaboration de l'Agenda continental

La tâche d'élaboration de l'Agenda 2063 a été confiée à la Commission de l'Union africaine (CUA), en collaboration avec l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN) et en étroite collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). Avec l'avancement des travaux, et suite à une retraite ministérielle spécifique du Conseil exécutif sur l'Agenda 2063, organisée du 24 au 26 Janvier 2013 à Bahir Dar, Ethiopie, un Comité de Ministres chargé du suivi de la mise en œuvre de la retraite ministérielle et des questions découlant de l'E-mail pour l'avenir, (connu aussi comme le Comité ministériel sur l'Agenda 2063) a été créé pour diriger le projet. L'Agenda 2063 a été entrepris et coordonné dans le Bureau du Président de la Commission de l'UA, sous la responsabilité de la Direction de la planification stratégique, du suivi, de l'évaluation et de la mobilisation des ressources (SPPMERM).

Dans le processus, le travail technique comprenait des consultations et des travaux d'analyse. Les consultations ont couvert la collecte des avis des populations africaines de presque toutes les catégories, y compris la diaspora, des représentants des gouvernements des Etats membres, les jeunes et les femmes, les groupes de médias, les CER et les organes de l'UA. Le travail d'analyse a examiné les plans nationaux des Etats membres ainsi que les cadres existants et passés des CER et de l'UA dans tous les secteurs. Ils ont couvert, mais, sans s'y limiter, le Traité d'Abuja; la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance; la Charte africaine sur les valeurs et les principes du service public et de l'administration; le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA); le Plan global de développement de l'agriculture africaine (PGDAA); le Développement industriel accéléré en Afrique (AIDA); etc.

3. APERÇU GENERAL

La vision de l'Agenda 2063

On peut tirer de ce qui précède sept aspirations illustrant ce que les citoyens de l'Afrique voulaient que l'Agenda 2063 poursuive et réalise. Ce sont:

Aspiration 1: Une Afrique prospère basée sur la croissance inclusive et le développement durable. D'ici 2063, l'Afrique sera un continent de prospérité partagée, qui finance et gère sa propre croissance et transformation

Aspiration 2: un continent intégré, politiquement uni sur la base des idéaux du panafricanisme et de la vision de la Renaissance de l’Afrique. D’ici 2063, l’Afrique aura émergé comme un continent souverain, uni, fort, indépendant et autonome qui réalise l’intégration économique et politique.

Aspiration 3: Une Afrique de bonne gouvernance, démocratie, respect des droits de l’homme, justice et primauté du droit. D’ici à 2063, l’Afrique aura subi un approfondissement de la culture de la bonne gouvernance, des valeurs démocratiques, de l’égalité des sexes, du respect des droits de l’homme, de la justice et de la primauté du droit.

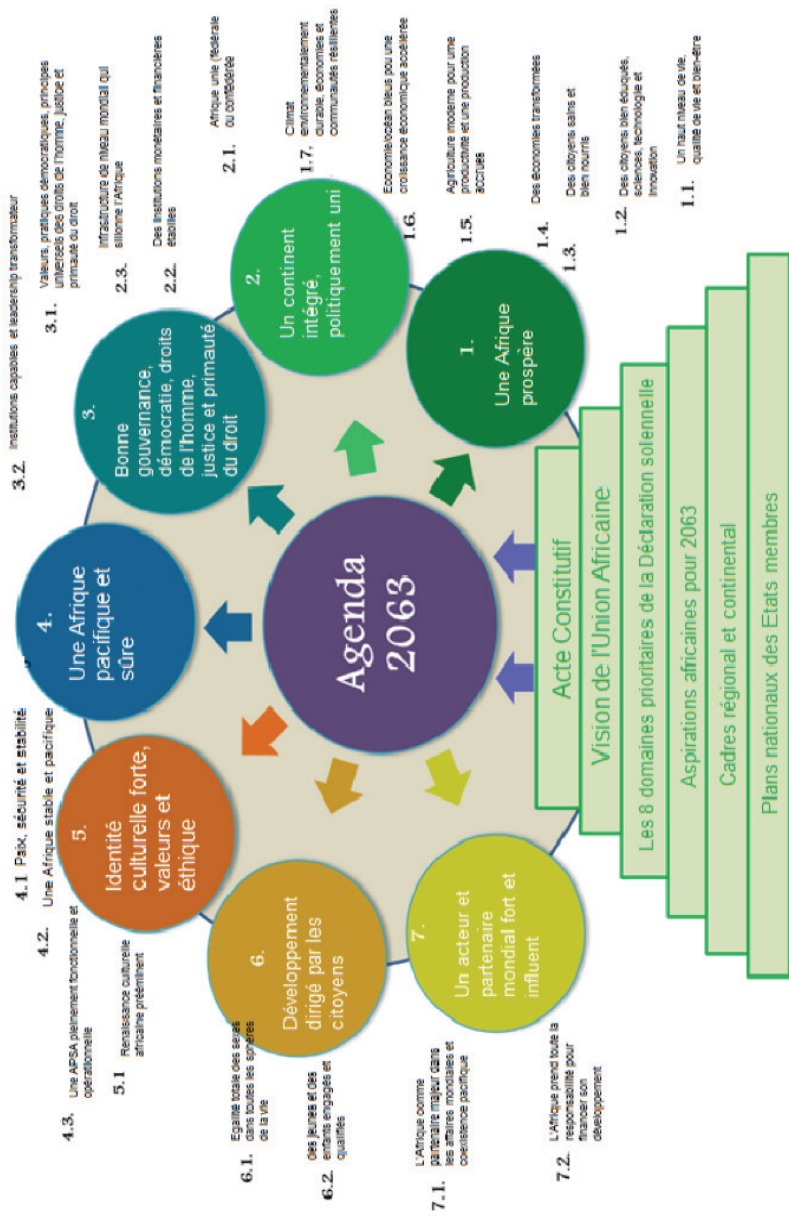
Aspiration 4: Une Afrique pacifique et sûre. D’ici 2063, l’Afrique émergera comme un continent pacifique et sûr, un continent sans conflit caractérisé par l’harmonie et la compréhension entre les communautés au niveau local.

Aspiration 5: Une Afrique avec une forte identité culturelle, un patrimoine, des valeurs et une éthique communs. L’Afrique, en tant que berceau de la civilisation humaine, est dépositaire d’un patrimoine culturel qui a largement contribué au progrès humain. L’identité culturelle, les valeurs et l’éthique africaines comme facteur important dans la réémergence de l’Afrique sur la scène mondiale dans la décennie des années 2010, seront promues et renforcées d’ici 2063.

Aspiration 6: Une Afrique dont le développement est dirigé par ses citoyens, en comptant sur le potentiel des populations africaines, en particulier, les femmes et les jeunes, et la prise en charge des enfants. D’ici à 2063, l’Afrique sera un continent où tous les citoyens seront activement impliqués dans la prise de décision dans tous les aspects du développement, notamment, social, économique, politique et environnemental. L’Afrique sera un continent où aucun enfant, femme ou homme ne sera à la traîne.

Aspiration 7: l’Afrique comme acteur et partenaire mondial fort, uni, résistant et influent – L’Afrique émergera comme acteur et partenaire mondial fort, uni, résistant et influent avec un plus grand rôle dans les affaires mondiales.

Compte tenu de ce qui précède, outre l’Acte constitutif de l’Union africaine, l’Agenda 2063 est établi sur la vision de l’UA, le 50^{ème} anniversaire de la Déclaration solennelle, les sept aspirations, des plans nationaux ainsi que des cadres régionaux et continentaux à partir desquels des objectifs spécifiques, des domaines prioritaires et des stratégies ont été développés pour faciliter leur réalisation. La figure ci-dessous résume la structure de l’Agenda 2063 avec quelques explications sur les aspirations.



Sur la base de ce processus, le projet de document-cadre de l'Agenda 2063 et sa version populaire (une version simplifiée du document-cadre), ainsi que le plan de mise en œuvre de la première décennie, ont été élaborés et adoptés par les organes de l'UA, respectivement, en Janvier et Juin 2015. Entre-temps, les organes directeurs ont, également, identifié quelques projets phares devant être prioritaires dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 où ils ont été dûment incorporés.

Ce sont:

1. le réseau intégré africain à grande vitesse ;
2. la stratégie des produits de base africains ;
3. la création de la Zone de libre-échange continentale ;
4. l'E université panafricaine ;
5. le Passeport africain et la libre circulation des personnes ;
6. le silence des armes d'ici à 2020 ;
7. la mise en œuvre du projet du grand barrage Inga ;
8. l'établissement d'une plate-forme consultative annuelle pour le dialogue politique ;
9. le marché unique africain du transport aérien ;
10. l'espace extra-atmosphérique ;
11. l'Université Virtuelle panafricaine ;
12. les institutions financières Continentales.

Le cadre de transformation

Le document-cadre de l'Agenda 2063 couvre trois grands domaines, à savoir, la Vision 2063 développant « l'Afrique que nous voulons » d'ici 2063, le cadre de la transformation indiquant ce qui doit être fait et réalisé, ce qui constitue une stratégie de mise en œuvre. Ils sont présentés dans six chapitres portant sur l'introduction; la vision et les aspirations de l'Afrique pour 2063; l'Afrique dans les cinquante dernières années; les objectifs ; les cibles ; les domaines prioritaires et les stratégies indicatives pour chacune des aspirations; les principaux facteurs de succès ; les risques potentiels et les stratégies d'atténuation, ainsi que les grandes tendances mondiales susceptibles d'influer sur l'avenir de l'Afrique; et le dernier chapitre six est sur la stratégie de mise en œuvre (le plan de mise en œuvre de la première décennie), qui comprend, également, la mobilisation de ressources, le suivi et l'évaluation, ainsi que les stratégies de communication et les partenariats.

Le plan: « Qu'il se réalise »

L'Agenda 2063 sera fondamentalement exécuté à trois niveaux, du national au continental. Le niveau national sera responsable de la mise en œuvre des activités clés.

Le niveau régional (les CER) servira de point d'appui pour la mise en œuvre au niveau des États membres. Ils adapteront le cadre de résultats de l'Agenda 2063 aux particularités régionales et faciliteront / coordonneront la mise en œuvre par les États membres et développeront / mettront en œuvre un cadre de suivi et d'évaluation au niveau régional.

Le niveau continental (organes de l'UA, en particulier la CUA) sera chargé d'établir le cadre général des résultats et le suivi et l'évaluation sur la base des intrants des CER.

Le cadre de mise en œuvre couvrira les modalités d'exécution, de suivi et d'évaluation (S & E), les stratégies de financement, les partenariats, la communication et la sensibilisation, tel qu'élaboré dans le Plan d'application de la première décennie.

4. LE PREMIER PLAN D'ACTION DÉCENNAL

Le plan qui a été développé à partir du chapitre 6 du document-cadre se fixe comme objectifs :

- Identifier les domaines prioritaires, fixer des objectifs précis, définir les stratégies et les mesures politiques nécessaires pour mettre en œuvre le premier plan d'action décennal de l'Agenda 2063 ;
- Mener à bien les programmes et les initiatives rapides énoncés dans les décisions de l'UA à Malabo pour fournir la grande poussée et les percées de transformation économique et sociale de l'Afrique ;
- Fournir des informations à toutes les parties prenantes aux niveaux national, régional et continental, les résultats escomptés et les rôles pour les dix premières années du plan ;
- Confier des responsabilités à tous les intervenants dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation ;
- Décrire les stratégies nécessaires pour assurer la disponibilité de ressources et de capacités, ainsi que l'engagement des citoyens dans la mise en œuvre du premier plan décennal.

Il comporte sept chapitres et six annexes couvrant l'introduction, les objectifs et les domaines prioritaires de la première décennie. Ce sont, essentiellement, des sous-ensembles de ceux contenus dans les documents-cadres, ainsi que les projets phares, la matrice de résultats pour les sept aspirations, les questions de mise en œuvre clés tels que les principes directeurs, les rôles de chacun des intervenants ; le financement de l'Agenda 2063 en se concentrant sur les ressources intérieures et l'identification des lacunes en matière de capacités à mettre en place; le suivi et l'évaluation (S & E) et le cadre de la politique sur les partenariats. Les six annexes contiennent des directives détaillées, la description des rôles et des responsabilités pour la mise en œuvre et d'autres importantes informations.

Quels sont les critères utilisés dans le choix des domaines prioritaires pour le premier plan décennal?

Ceux-ci incluent:

- les projets phares/ Programmes de l'UA ;
- les secteurs d'intervention dans les plans nationaux / régionaux ;
- les cadres Continentaux (ex. PDDAA, PIDA, AMV) ;
- les décisions de la Conférence (par exemple, taire les armes d'ici à 2020).

Programmes et initiatives rapides (phares)

Comme indiqué précédemment, l'Agenda 2063 a incorporé quelques projets phares dont la mise en œuvre est à accélérer. Ci-après, les plus importants, tel qu'adopté par le 24^{ème} Sommet de l'UA:

- 1. Le réseau intégré africain à grande vitesse** : vise à relier toutes les capitales africaines et les centres commerciaux grâce au train à grande vitesse en Afrique pour faciliter la circulation des biens, des services, des personnes et alléger la congestion des transports des systèmes existants et futurs.
- 2. La stratégie des produits de base africains**: implique le développement d'une stratégie des produits de base africains, fondée sur les meilleures pratiques, menant à la reprise de l'Afrique du contrôle de tarification des produits de base dont elle est le principal producteur; se prémunir contre les fluctuations monétaires et de prix dans le commerce de ces produits; développer des chaînes de valeur grâce à l'ajout de valeur à différentes étapes du processus d'extraction; et, finalement, faire passer les économies africaines de l'exportation de produits primaires à l'exportation de produits semi-transformés et transformés.

- 3. Création de la Zone de libre-échange continentale:** vise à accélérer, de façon significative, la croissance du commerce et l'utilisation du commerce intra-africain plus efficacement en tant que moteur de croissance et de développement durable. Il inclut, notamment, le redoublement du commerce intra-africain d'ici 2022, le renforcement de la voix et l'espace politique communs de l'Afrique dans les négociations commerciales mondiales et l'établissement des institutions financières dans les délais convenus.
- 4. L'E université panafricaine:** vise à accélérer le développement du capital humain, de la science et de la technologie et de l'innovation en améliorant l'accès à l'enseignement supérieur et la formation continue en Afrique, en capitalisant sur la révolution numérique et le savoir mondial; toucher un grand nombre d'étudiants et de professionnels dans plusieurs sites, simultanément, par l'élaboration d'un curriculum pertinent et de haute qualité et assurer à l'étudiant africain la perspective d'accès garanti à toute université du monde et à tout moment (24 heures par jour, 7 jours par semaine).
- 5. Le Passeport africain et la libre circulation des personnes:** un passeport africain commun, la libre circulation des personnes constituent un des piliers de l'intégration africaine et de la croissance accélérée du commerce intra-africain. Ce programme vise à transformer les lois de l'Afrique qui restent, généralement, restrictives sur la circulation des personnes, en dépit des engagements politiques, de faire tomber les frontières grâce à la suppression de l'obligation de visa, la promotion de l'octroi d'un visa unique par les États membres et, finalement, un seul passeport africain pour assurer la libre circulation de tous les citoyens africains dans tous les pays africains.
- 6. Silence des armes d'ici 2020:** Les chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, réunis à l'occasion du jubilé d'or célébrant le 50^{ème} anniversaire de la fondation de l'OUA, se sont engagés « à ne pas léguer le fardeau des conflits à la prochaine génération d'Africains, de venir à bout de toutes les guerres en Afrique d'ici 2020 » et « faire de la paix une réalité pour tous les peuples africains et de débarrasser le continent des guerres, de mettre fin aux conflits intra et intercommunautaires, aux violations des droits de l'homme, aux catastrophes humanitaires et aux conflits violents, et de prévenir le génocide ».
- 7. Mise en œuvre du grand projet de barrage Inga:** vise à remplacer les sources d'énergie traditionnelles de l'Afrique par d'autres plus modernes pour assurer l'accès de tous les Africains à l'électricité propre et abordable et aider à rendre les pools énergétiques régionaux continentaux pleinement opérationnels.

- 8. Création d'une plate-forme consultative annuelle pour le dialogue politique:** vise à réunir, une fois par an, la direction politique de l'Afrique, le secteur privé, le milieu universitaire, la société civile, les femmes, les jeunes, les médias ainsi que les dirigeants communautaires et religieux pour discuter des développements et des contraintes, aussi bien que des mesures à prendre pour réaliser l'Agenda 2063.
- 9. Marché unique africain du transport aérien:** vise à fournir le marché unique du transport aérien en Afrique pour faciliter le transport aérien en Afrique.
- 10. Espace extra-atmosphérique:** vise à renforcer la capacité des États membres dans les sciences et la technologie de l'espace pour la transformation de l'espace du continent. L'Afrique doit développer ses capacités technologiques pour exploiter l'espace et défendre son économie, sa sécurité et d'autres intérêts.
- 11. Université Virtuelle panafricaine:** vise à utiliser la technologie pour former les Africains et fournir une éducation de masse postsecondaire et même le secteur universitaire où l'intelligentsia joue un rôle déterminant.
- 12. Mise en place des institutions financières Continentales:** vise à accélérer l'intégration et le développement socio-économique du continent, car ce sont des institutions importantes en matière de mobilisation de ressources et de gestion du secteur financier.

Points saillants de quelques autres programmes / conclusions / résultats du premier plan de mise en œuvre décennal

- Croissance économique inclusive avec des possibilités d'emploi élargies, notamment, pour les jeunes et les femmes;
- Emergence d'entreprises agroindustrielles ayant une valeur ajoutée ;
- Doubler la productivité dans l'agriculture et exclure l'utilisation de la houe à main ;
- Elargissement de l'éducation de la petite enfance et enseignement secondaire obligatoire ;
- Fortes réductions des incidences de la malnutrition, des décès maternels, infantiles et des nourrissons, aussi bien que l'accès universel aux médicaments antirétroviraux aux personnes atteintes par le VIH / SIDA ;
- élargissement et amélioration de l'accès aux nécessités de base de la vie: l'eau, l'assainissement, l'électricité, le transport et la connectivité Internet ;

- Enracinement des pratiques démocratiques, des droits de l'homme et de la primauté du droit ;
- Achèvement de l'Encyclopédie Africaine ;
- Autonomisation totale des femmes dans toutes les sphères de la vie sociale, économique et politique ;
- élargissement des possibilités pour les jeunes de créer de nouvelles entreprises ;
- Eradication de l'exploitation des enfants en matière de travail, mariage, trafic et dans les conflits armés ;
- Approfondissement des marchés financiers/de capitaux - Banque africaine d'investissement; Fonds africain de garantie des crédits, Bourses régionales ;

Observation et évaluation

C'est un domaine auquel l'Agenda 2063, contrairement aux plans précédents, a donné une importance particulière pour lui assurer une mise en œuvre réussie. Ses objectifs sont notamment:

- (i) identifier tous les intervenants clés et assigner des tâches à réaliser par chacun;
- (ii) veiller à ce que chaque partie prenante exécute la tâche qui lui est confiée en temps opportun; et
- (iii) fournir la plate-forme pour l'exécution et la réalisation collectives des objectifs de l'Agenda 2063.

Toutes les parties prenantes aux niveaux national, régional et continental seront impliquées en utilisant le cadre des résultats prévu dans le Plan décennal comme base. Par conséquent, chaque intervenant aura une responsabilité spécifique, et le plan sera examiné tous les cinq ans.

A titre d'exemple, les États membres doivent:

- adopter /intégrer l'Agenda 2063 et les plans de mise en œuvre décennaux associés dans leurs visions et plans nationaux ;
- utiliser les structures - systèmes de la planification nationale pour le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation, les méthodologies, les systèmes et processus, les règles et règlements, les formes et les formats dans l'exécution de l'Agenda 2063 ;

- élaborer des lignes directrices de la politique sur la conception et la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation par les différents intervenants ;
- veiller à ce que l'Assemblée législative adopte l'Agenda 2063 comme cadre pour le développement social, économique et politique de l'Afrique au cours des 50 prochaines années ;
- encourager tous les candidats des partis politiques / indépendants à utiliser l'Agenda 2063 comme base pour la préparation de leurs déclarations politiques.

Les CER doivent:

- adopter l'Agenda 2063 et les plans de mise en œuvre décennaux associés comme base pour le développement de leurs visions et plans régionaux ;
- servir de points focaux pour la facilitation de l'adoption, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de tous les cadres continentaux liés à l'Agenda 2063 par les États membres de l'Union ;
- organiser des forums annuels pour les États membres pour évaluer la performance de la mise en œuvre régionale (suivi et évaluation) de l'Agenda 2063 ;
- présentation d'un rapport annuel à la Conférence de l'UA sur la mise en œuvre régionale, le suivi et l'évaluation du premier plan décennal ;
- faciliter / coordonner / soutenir les initiatives de mobilisation de ressources et de développement de la capacité des États membres pour la mise en œuvre du Plan décennal.

Les Organes de l'Union africaine doivent:

- la Commission de l'Union africaine sera l'organe chargé du suivi de la formulation et l'adoption de décisions sur l'Agenda 2063. Ces décisions / politiques couvriront l'Agenda sur 50 ans; les plans décennaux; les lignes directrices sur la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation.
- la CUA organise une consultation annuelle entre les organes de l'UA et les CER sur la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2063.
- la CUA / NEPAD assureront la formulation de politiques et de cadres pour l'évaluation des CER et des capacités nationales pour l'exécution de l'Agenda 2063 au début et à mi-chemin de chaque plan décennal ;
- la CUA fournira un cadre / stratégie / plateforme au niveau continental pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du Plan décennal par les États membres de l'Union ;

- le Parlement panafricain (PAP) tiendra des consultations annuelles avec les parlements africains sur les progrès se rapportant à la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2063.
- la Commission Economique, sociale et culturelle (ECOSOCC) tiendra des consultations bisannuelles avec les groupes focaux des États membres de l'Agenda 2063 ;
- la CUA et l'Agence de coordination du NEPAD assureront le suivi de la mise en œuvre des programmes / projets continentaux.

Engagement des citoyens et développement de leurs capacités pour le premier plan décennal

- l'expérience acquise de la mise en œuvre des cadres continentaux passés (e.g. plan d'action de Lagos, Traité d'Abuja) montre que les citoyens africains doivent s'approprier le processus et les résultats de l'Agenda 2063. Les capacités de toutes les parties prenantes doivent, également, être renforcées pour la mise en œuvre ;
- c'est dans ce contexte qu'une stratégie de communication a été élaborée et un plan d'évaluation/ développement des capacités est en cours de préparation pour les acteurs continentaux et régionaux, d'abord, et, plus tard, pour les Etats membres.

Stratégie de communication

Encore une fois, parmi les principales insuffisances rencontrées dans l'exécution des stratégies et des cadres continentaux précédents figurait l'absence d'utilisation efficace des outils de communication. Cette lacune a été traitée dans l'Agenda 2063 en développant une stratégie de communication spécifique pour l'Agenda 2063, dans le cadre de la stratégie globale de communication de l'UA.

Le principal objectif de la stratégie est de faire participer les citoyens et les institutions africains pour la génération/ partage d'idées, la participation au développement/révision périodique du cadre de résultats, la participation au suivi et l'évaluation et, surtout, leur appropriation de l'Agenda 2063.

Les principaux outils de communication aux niveaux national, régional et continental envisagés comprennent, entre autres, les réunions; les débats; l'hôtel de ville de la communauté, les réunions d'église ou de mosquée; les ateliers, les chansons, les poèmes, l'enseignement dans les écoles, les présentations / débats radiophoniques et télévisés.

La stratégie de communication doit être effectuée par les organes de l'UA et des organismes (dont le NEPAD et le MAEP), les CER, les États membres, les proches collaborateurs (BAD et CEA) et les partenaires.

Financement de l'Agenda 2063 et de son premier plan de mise en œuvre décennal

Une stratégie de mobilisation de ressources pour soutenir la mise en œuvre de la première décennie a été préparée. Elle identifie les sources, les moyens de financement et la création d'un environnement propice.

Sources:

- mobilisation de ressources nationales (75%) - ressources fiscales, rente des ressources, épargne et marchés des capitaux, flux financiers illicites / Corruption / gaspillage ;
- aide publique au développement, investissement étranger direct, partenariats public-privés, envois de fonds (15%) - Optimiser leur qualité et tirer profit de l'accès ultérieur au financement commercial ;
- le marché financier international (10%) - Maximiser l'accès à de meilleures conditions.

Facilitateurs et mesures de facilitation:

- croissance et performance commerciale - ce qui permet de financer le développement de l'intérieur ;
- politiques pour améliorer le climat de l'investissement - attirer les investisseurs ;
- développer une expertise dans les services-conseils financiers - rendre le marché financier intérieur dynamique et efficace ;
- établir une infrastructure de l'information financière - fournir de l'information financière crédible en temps opportun aux investisseurs.

Etablir des partenariats pour la mise en œuvre du premier plan décennal

Les actions suivantes sont à entreprendre pour optimiser les avantages des relations de partenariat de l'UA:

- préparation d'un cadre politique de l'UA sur le partenariat ;
- développer / mettre en œuvre des stratégies pour maximiser les avantages du partenariat ;
- approfondissement des avantages transformationnels des partenariats.

Facteurs clés de réussite de l'Agenda 2063

Dans l'ensemble, pour que la mise en œuvre de l'Agenda 2063 réussisse, les points suivants sont importants:

- (i) Le leadership et l'engagement politique avec des qualités visionnaires et de transformation à tous les niveaux et dans tous les domaines sont nécessaires pour mettre en œuvre l'Agenda 2063 ;
- (ii) Des Etats Capables de piloter un développement rapide avec des institutions, des politiques, des ressources humaines, des systèmes et des processus appropriés ;
- (iii) La participation, l'inclusion et l'autonomisation des citoyens et de toutes les parties prenantes dans la conception, le design, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'Agenda 2063 sont des facteurs clés de réussite pour que l'Agenda 2063 soit approprié par toutes les parties prenantes ;
- (iv) Une approche axée sur les résultats avec des objectifs concrets qui sont mesurables et peuvent être suivis et contrôlés ;
- (v) Revitaliser la planification stratégique et assurer l'interface efficace entre les plans nationaux, les initiatives régionales et l'Agenda 2063 comme moyen pour l'intégrer ;
- (vi) Considérer l'Agenda 2063 comme partie essentielle de la Renaissance africaine. La Renaissance africaine appelle à des changements dans les attitudes et les mentalités pour renforcer les valeurs panafricaines de l'autonomie, la solidarité, le travail acharné, la prospérité collective et de s'appuyer sur les succès africains, les expériences et les meilleures pratiques ;
- (vii) L'Afrique prend en charge son histoire à l'échelle mondiale pour veiller à ce qu'elle reflète les réalités continentales, les aspirations, les priorités et la position de l'Afrique dans le monde.

Risques, menaces et stratégies d'atténuation

Les facteurs essentiels de succès ci-dessus sont d'autant plus importants qu'il ya toujours des menaces qui pèsent sur le continent. Ils comprennent les bousculades pour ses ressources face à l'évolution de la demande et de la démographie mondiales, l'influence extérieure induite dans les affaires du continent, le fardeau disproportionné, sur l'Afrique, de l'impact du changement climatique et l'ampleur des sorties illicites de ressources et de capitaux africains. Plus précisément, les principales menaces (facteurs de risque) sont:

- a. les conflits, l'instabilité et l'insécurité ;
- b. les inégalités économiques et sociales ;
- c. le crime organisé, le trafic de drogue et les flux financiers illicites ;
- d. la mauvaise gestion des diversités; l'extrémisme religieux, l'ethnicisme et la corruption ;
- e. le manque d'exploitation du dividende démographique ;
- f. l'alourdissement du fardeau de morbidité en Afrique ;
- g. les risques climatiques et les catastrophes naturelles ;
- h. les chocs externes, e.g. ceux causés par les forces du marché mondial.

5. L'AGENDA 2063 ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE : OBJECTIFS, LIENS

Il convient de noter que l'Agenda 2063 a, également, pris en considération les objectifs de développement durable (ODD) et l'Agenda de développement post 2015. À cet égard, l'Agenda 2063 a même défini certains des concepts et des objectifs par rapport à la nomenclature correspondante dans les OMD et même par rapport à la position africaine commune sur l'Agenda de développement post 2015 et l'Agenda 2063. A titre d'exemple, la définition de l'objectif est différente de celle des OMD. Dans l'Agenda 2063, les objectifs sont plus larges en raison de sa durée de vie de 50 ans. Les domaines prioritaires et leurs buts associés définissent les objectifs. Bien que les objectifs soient fixés, les domaines prioritaires et leurs objectifs connexes peuvent changer au cours des différents cycles du plan décennal. Dans le cas de la réalisation des OMD (à l'horizon de quinze ans), les objectifs sont très spécifiques et sont comme une cible dans le cadre des résultats du plan décennal.

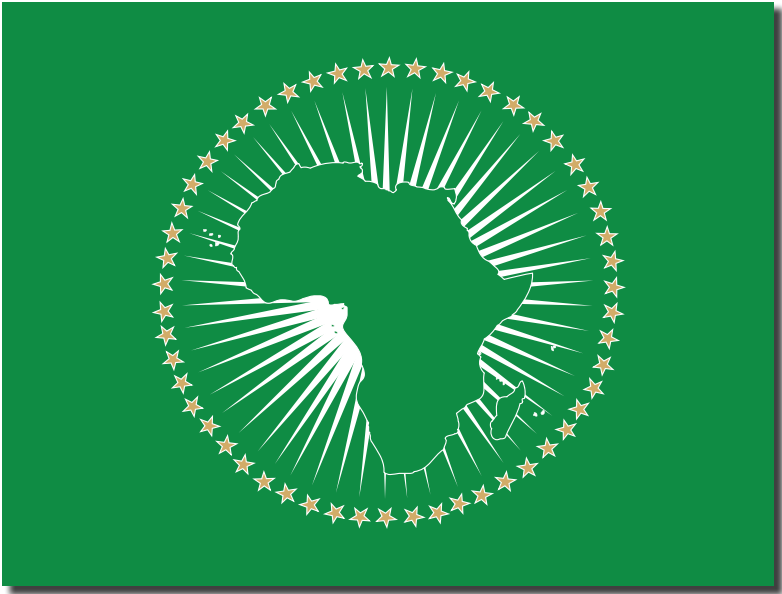
6. PROCHAINES ÉTAPES

Suite à l'adoption des documents de l'Agenda 2063, les prochaines étapes seront celles de la domestication et de la vulgarisation de l'Agenda 2063 et de son plan décennal de mise en œuvre.

La domestication vise à faciliter l'intégration des engagements pris au niveau continental dans les cadres et les programmes politiques nationaux ancrés sur les mécanismes existants de planification du développement national.

Entretemps, la vulgarisation consiste à bâtir la sensibilisation des citoyens et de vulgariser l'Agenda 2063 pour mobiliser les parties prenantes nationales, notamment, le gouvernement, l'administration publique, le secteur privé, les ONG, les OSC, y compris les femmes et les groupes de jeunes, en plus de la discussion, avec les parties prenantes, des mesures pour la mobilisation de ressources internes et externes pour financer l'Agenda 2063.

Cependant, tous les défis peuvent être surmontés si toutes les parties prenantes travaillent ensemble avec diligence.





L'Afrique unie dans l'action

Contribuer à, ou suivre le dialogue:

-  **Twitter:** @_AfricanUnion, #Agenda2063
-  **Facebook:** AfricanUnionCommission
-  **African Union Website:** www.au.int
-  **Website:** www.agenda2063.au.int
-  **Email:** agenda2063@africa-union.org
-  **Address:** African Union Commission
P O Box 3243
Roosevelt Street
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 115 513 822
Fax: +251 115 519 321